

Fédération de Russie

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Fédération de Russie compte 85 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Trente-six de ces conventions sont conformes au standard minimum.

La Fédération de Russie a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 18 juin 2019. L'IM est entré en vigueur pour la Fédération de Russie le 1^{er} octobre 2019. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Fédération de Russie n'a pas notifié ses conventions avec l'Allemagne, le Brésil, la Macédoine du Nord, la Namibie et la Suisse aux fins de l'IM. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. La Macédoine du Nord a notifié sa convention conclue avec la Fédération de Russie aux fins de l'IM. La Macédoine du Nord a notifié sa convention conclue avec la Fédération de Russie aux fins de l'IM.

Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet. La Fédération de Russie se réserve le droit de retarder la prise d'effet des dispositions de l'IM jusqu'à ce qu'elle ait accompli ses procédures internes prévues à cet effet au regard de chacune des conventions notifiées⁸⁰. La Fédération de Russie a notifié avoir accompli ses procédures internes relatives à la prise d'effet de l'IM au regard des conventions conclues avec l'Australie, l'Autriche, la Belgique (ancienne), le Canada, le Danemark, les Émirats arabes unis, la Finlande, la France, l'Inde, l'Irlande, l'Islande, Israël, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Qatar, la République slovaque, le Royaume-Uni, la Serbie, Singapour, la Slovénie et l'Ukraine le 30 avril 2020, et au regard des conventions conclues avec l'Arabie saoudite, Chypre*, la Corée, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Portugal et la République tchèque le 26 novembre 2020.

La Fédération de Russie a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, le Brésil et la Suisse.

La Fédération de Russie a en outre précisé dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs que ses conventions avec la Macédoine du Nord et la Namibie ne soulevaient pas de préoccupations importantes en matière de chalandage fiscal au regard de sa juridiction.

La Fédération de Russie met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la disposition de la déclaration du préambule et de la règle COP associée à la règle LOB⁸¹.

⁸⁰ Les réserves ont été formulées en vertu de l'article 35(7)(a) de l'IM.

⁸¹ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Fédération de Russie choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). La Fédération de Russie a également opté pour la règle LOB simplifiée au titre de l'article 7(6) de l'IM.

B. Conclusion

La Fédération de Russie est invitée à accomplir (et à notifier qu'elle a accompli) ses procédures internes relatives à la prise d'effet de l'IM au regard de ses conventions fiscales couvertes par l'IM n'ayant pas encore fait l'objet d'une telle notification.

La Macédoine du Nord a notifié sa convention avec la Fédération de Russie aux fins de l'IM, ce qui équivaut à une demande de mise en œuvre du standard minimum.

Recommandation

Il est recommandé que la Fédération de Russie élabore un plan afin de mettre en œuvre le standard minimum dans sa convention pour laquelle aucune mesure n'a encore été prise et qui a été conclue avec un membre du Cadre inclusif sur le BEPS (Macédoine du Nord).

Synthèse de la réponse de la juridiction — Fédération de Russie

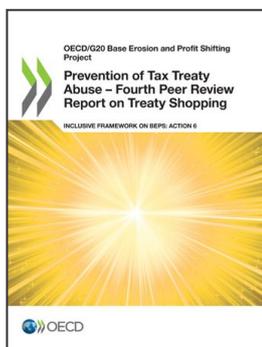
	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Albanie	Non	Oui, IM	COP
3	Algérie*	Non	Non	
4	Allemagne	Non	Non	COP
5	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
6	Argentine	Non	Oui, IM	COP + LOB
7	Arménie	Non	Oui, IM	COP + LOB
8	Australie	Oui, IM		COP
9	Autriche	Oui, IM		COP
10	Azerbaïdjan*	Non	Non	
11	Bélarus	Non	Non	
12	Belgique	Oui, IM		COP
13	Botswana	Non	Non	
14	Brésil	Non	Non	COP
15	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP + LOB
16	Canada	Oui, IM		COP
17	Chili	Non	Oui, IM	COP + LOB
18	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
19	Chypre*	Oui, IM		COP
20	Corée	Oui, IM		COP
21	Croatie	Non	Oui, IM	COP
22	Cuba*	Non	Non	
23	Danemark	Oui, IM		COP + LOB
24	Égypte	Non	Oui, IM	COP
25	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
26	Équateur*	Non	Non	
27	Espagne	Non	Oui, IM	COP
28	États-Unis	Non	Non	
29	Finlande	Oui, IM		COP
30	France	Oui, IM		COP

31	Grèce	Non	Oui, IM	COP + LOB
32	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP + LOB
33	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
34	Inde	Oui, IM		COP + LOB
35	Indonésie	Oui, IM		COP
36	Irlande	Oui, IM		COP
37	Islande	Oui, IM		COP + LOB
38	Israël	Oui, IM		COP
39	Italie	Non	Oui, IM	COP
40	Japon	Oui, autres		COP + LOB
41	Kazakhstan	Oui, IM		COP + LOB
42	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
43	Lettonie	Oui, IM		COP
44	Liban*	Non	Non	
45	Lituanie	Oui, IM		COP
46	Luxembourg	Oui, IM		COP
47	Malaisie	Non	Oui, IM	COP
48	Malte	Oui, IM		COP
49	Maroc	Non	Oui, IM	COP
50	Mexique	Non	Oui, IM	COP + LOB
51	Moldova*	Non	Non	
52	Mongolie	Non	Non	
53	Monténégro	Non	Non	
54	Norvège	Oui, IM		COP + LOB
55	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP
56	Pays-Bas	Oui, IM		COP
57	Philippines*	Non	Non	
58	Pologne	Oui, IM		COP
59	Portugal	Oui, IM		COP
60	Qatar	Oui, IM		COP
61	République slovaque	Oui, IM		COP + LOB
62	République tchèque	Oui, IM		COP
63	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
64	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
65	Serbie	Oui, IM		COP
66	Singapour	Oui, IM		COP
67	Slovénie	Oui, IM		COP
68	Sri Lanka	Non	Non	
69	Suède	Oui, autres		COP
70	Suisse	Non	Non	COP
71	Thaïlande	Non	Non	
72	Turquie	Non	Oui, IM	COP
73	Ukraine	Oui, IM		COP
74	Venezuela*	Non	Non	
75	Viet Nam	Non	Non	COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Iran*	Non
2	Kirghizistan*	Non
3	Macédoine du Nord	Oui

4	Mali*	Non
5	Namibie	Oui
6	Ouzbékistan*	Non
7	République arabe syrienne*	Non
8	République populaire démocratique de Corée*	Non
9	Tadjikistan*	Non
10	Turkménistan*	Non



Extrait de :
Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Fédération de Russie », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9a110a76-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.